

## RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 juin 2019

L'an deux mil dix neuf, le 3 juin le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

**Etaient présents :** M. Gabriel TAILLEE, M. Michel JAUDOUIN, M. Jérôme GIRARDEAU, M. Dominique VERDURE, M. Etienne GABARD, Mme Emmanuelle BOUET, Mme Vanessa DESVALLON, Mme Patricia MONTAS-GODINEAU Mme Clémence DIGUET, Mme Emmanuelle BOUET

**Absent excusé :** M. Frédéric BARBIER

**Secrétaire de Séance :** M. Patricia MONTAS-GODINEAU

Monsieur TAILLEE, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 2 mai 2019. Le conseil n'émet aucune objection.

### **1. DELIBERATION SIEML :**

Le comité syndical du SIEML, prévoit 2 réformes sur leurs statuts. Une nouvelle compétence supplémentaire en matière de production et distribution par réseaux techniques de chaleur renouvelable sera intégrée dans les statuts. La deuxième réforme sera liée à la création des communes nouvelles et du regroupement des intercommunalités, d'où la nécessité pour chaque commune de délibérer.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette modification.

### **2. DELIBERATION SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS :**

Le conseil municipal délibère favorablement sur la modification du Syndicat Layon Aubance Louets Ce syndicat décide de prendre la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

### **3. PROJET REGLEMENT CIMETIERE :**

Le nouveau règlement du cimetière est en cours. Il sera communiqué aux conseillers, présenté au prochain conseil municipal et validé.

### **4. PROJET D'AMENAGEMENT TERRAIN « LES BOUCHETTES » :**

Monsieur le maire présente une esquisse établie par le Cabinet Duret-Onillon pour l'aménagement des terrains situés aux Bouchettes. Une parcelle reste à acquérir. Une proposition sera faite aux propriétaires.

### **5. POINT SUR LES TRAVAUX :**

- L'entreprise BOSSARD doit commencer les travaux de peinture à la salle des fêtes, en fin de semaine prochaine.
- La réfection du bas des murs de la classe doit être envisagée. L'entreprise DESVALLON doit se rendre sur place.
- Les travaux d'isolation de la garderie sont prévus la 2ème semaine de juillet.
- La réfection de la place du lotissement a été faite, des coteaux seront déposés autour des arbres.
- La haie située à côté de l'entreprise DESVALLON doit être coupée.

### **6. QUESTIONS DIVERSES :**

- Une réunion pour évaluer les travaux à prévoir (pose ou réfection de panneaux, entrée de bourg) aura lieu le mardi 11 juin 2019 à 17 h 30

- Un budget d'environ 4000 € est prévu pour l'achat de jeux à installer sur le terrain. A revoir au prochain conseil.
- Une réunion pour la manifestation des 3 Saint Macaire aura lieu le mercredi 5 juin à 20 h 30
- La fête des écoles a lieu le dimanche 30 juin 2019 à partir de 14 h 30 sur le terrain communal.
- Repas des aînés : Emmanuelle BOUET doit revoir avec monsieur MUREAU, traiteur à Saint Macaire une nouvelle offre. A voir prochain conseil
- Le Conseil d'école aura lieu le jeudi 6 juin 2019 à St Macaire

Le prochain conseil aura lieu le mardi 2 juillet 2019 à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

G. TAILLEE

M. JAUDOUIN

F. BARBIER

Absent

V. DESVALLON

J. GIRARDEAU

E. BOUET

C. DIGUET

D. VERDURE

P. MONTAS-GODINEAU

E. GABARD